5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

44e ANNÉE — N° 15,409

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1914

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente.
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
Annonces	Première page (dix col. en 6)	1fr 75	Faits Divers. . . (sept col. en 7)	7fr
Réclames	d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'adresser pour les annonces : à Bordeaux, Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. — à Paris, Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	6 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6fr »	11fr »	22fr »
Autres départements et Colonies	6 50	12 »	23 »
Etranger (Union Postale)	9 »	18 »	»
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

ÉDITION DU MATIN

LE MONDE CONTRE L'ALLEMAGNE

Depuis la nouvelle convention de Londres, le monde forme, avec l'Angleterre, la France, la Russie, — sans compter la Belgique, la Serbie, le Japon, — un bloc de près de 500 millions d'hommes décidé à venir à bout de l'hégémonie allemande.

Si ce n'est pas assez, nous en verrons venir d'autres : car l'univers ne peut pas être aveugle au point de laisser une nation comme l'Allemagne surplomber son indépendance. L'Autriche, déjà vaincue et humiliée, et qui en est réduite à implorer du secours de l'Allemagne, a le même intérêt que les autres : à l'heure de la paix, elle serait la première victime de la rapacité allemande : elle paierait, par la cession de Trieste à l'empire voisin, la rançon d'une alliance contraire à son développement historique et à son existence même.

Et les autres peuples tomberaient l'un après l'autre dans le gouffre, si une excessive prudence les empêchait de se prononcer à temps. J'ai dit dès le début que les neutralités seraient « difficiles »; demain, elles seront tout à fait impossibles.

L'Orient a dû être averti par la défaite sanglante infligée aux armées austro-hongroises qu'il n'avait pas à compter sur la dynastie des Habsbourg : elle aura trop à faire chez elle pour songer à intervenir chez les autres. On n'entend plus parler de la Turquie : c'est bon signe. Et la Roumanie, attendra-t-elle, pour se décider, que la Serbie soit devenue la puissance victorieuse : on sait le latin chez nos amis des bords du Danube, et on a dû méditer le proverbe juridique : *Tarde venientibus ossa.*

Le sort des Balkans sera réglé avant que ces nobles dames soient descendues « de leur balcon » si elles s'y attardent : le simple bon sens ou, plutôt, l'instinct de la conservation les invitent à réfléchir.

On nous parlait, hier, de la difficile situation de la Hollande. Assurément, elle est difficile, et nous comprenons toutes ses hésitations. Nous n'avons pas oublié, pourtant, la charmante allocution de la reine Wilhelmine à l'Elysée, quand elle vantait si noblement le « sang français qui coule dans ses veines ». Avant tout, elle doit songer à l'intérêt de son pays; mais quel est cet intérêt sinon l'indépendance ? Pour vivre, il ne faut pas perdre les raisons de la vie.

Nous avons lu, hier, les paroles, si affectueuses pour la France, prononcées par le nouvel ambassadeur d'Espagne, marquis de Valtierrra : « ... Les relations traditionnelles qui lient nos deux nations, unies encore davantage par la mission commune qu'elles réalisent au nord de l'Afrique. » Ces paroles ont une saveur et, si j'ose dire, une grande douceur d'amitié. L'Espagne, en maintenant son affectueuse neutralité, nous rend un service que nous n'oublierons jamais. Mais n'est-elle pas obligée, elle aussi, par ses propres intérêts, de voir plus loin que les jours actuels ? Attendra-t-elle, pour apercevoir certaines conséquences redoutables, que l'Allemagne soit sur le point de donner suite à ses vues sur les colonies françaises de l'Afrique du Nord, vues qui ont été brutalement découvertes au gouvernement anglais ?

Voilà des faits précis. On pourrait les multiplier et mettre chaque puissance au pied du mur, comme le font, d'ailleurs, la logique et la nécessité.

Mais pourquoi ne pas croire les Allemands eux-mêmes ? Gérard Hauptmann dit : « On nous avait mis un anneau autour de la poitrine, et nous avons besoin de respirer... Nous respirons; c'est bien simple. » Ainsi donc, ils ne respiraient pas, eux qui s'étaient répandus dans le monde entier et qui l'écrasaient de leur poids!... Quand donc commenceront-ils à respirer; faut-il que l'univers soit sous leurs pieds ?

Ils disent encore, avec plus de précision, dans un aveu que l'orgueilleuse jalousie leur arrache : « Nous en avons assez de l'esprit latin : c'est entre nous et Rome que la partie est engagée. C'est bien fini de Rome, cette fois... »

La question ainsi posée, le duel ainsi motivé, nous l'acceptons !

Oui, c'est « Rome » que nous défendons; c'est la civilisation romaine, méditerranéenne, mondiale, que nous servons; c'est pour elle que nous combattons encore cette fois aux « Champs catalauniques » contre la nouvelle invasion des Huns. G. Hauptmann dit que leurs soldats ont emporté Nietsche dans leur giberne : qu'ils lisent donc, dans le philosophe le plus antigermanique de tous, puisqu'il est un Germain, la défense de la culture latine, et qu'ils y prennent connaissance de la tâche universelle que nos soldats — qui n'ont pas lu Nietsche — accomplissent avec tout leur cœur et leur instinct contre eux, les barbares.

Le hobereau germain, le pédant germain, l'émigrant germain ont fait une « industrie » de l'invasion du monde : ils ont préparé, dans l'ombre, cette poussée pangermanique qui est devenue le cauchemar de l'univers : pas un Allemand qui ne soit un espion, pas une industrie qui ne soit concurrencée par les moyens les plus félons, pas un chef d'usine qui soit tranquille chez lui quand s'est glissé, dans son comptoir ou dans son atelier, les avant-gardes qui sont les uhlans de l'invasion pacifique précédant l'autre.

La Belgique sait à quoi s'en tenir, maintenant : elle voit ces hommes, reçus la veille avec tant de bonhomie et de confiance, marcher en tête des bataillons ennemis et indiquer du doigt les bons coups à faire. On les supportait, non sans peine, avant la guerre, ils seraient insupportables après la victoire.

Cela, le monde le comprend, le voit, clair comme le jour, et si telles ou telles puissances hésitent encore, si elles tremblent devant les réalités farouches, quelle sera leur épouvante, si elles n'ont pas su prendre leurs précautions et marcher à l'aide du salut, quand il en est temps encore. La civilisation plane comme une victoire ailée sur les champs de bataille où son sort se décide. C'est elle qui, à l'heure actuelle, fait pencher la fortune et qui, demain, nous assurera le triomphe.

Paris est fidèle à son rôle historique: il défend le monde; c'est dans l'ordre. Paris ne s'appartient pas, il n'appartient pas à la France; il appartient à tous les peuples. Comme Athènes et comme Rome, Paris tient le dépôt de toutes les grandes et nobles traditions; elles ne périront pas.

Abrité derrière ses forts, il attend qu'une vague d'équité ramène autour de lui la fidélité de tous les peuples. La lointaine Amérique, aux heures de ses premières libertés, a reçu les rayons de sa lumière; le laisserait-elle aujourd'hui s'éteindre dans la nuit ?

Paris est la proie convoitée. Paris se défendra, la France le défendra; Londres, Saint-Pétersbourg, Bruxelles sont liées à son sort; toutes les capitales, l'une après l'autre, s'intéresseront au sort de leur grande sœur; elles s'émeuvent de ses souffrances. S'il le fallait, elles s'élèveraient pour elle, et, après elles, les peuples se levant contre le danger qui les menace dans leur indépendance et dans leur existence même.

Pour nous, nous avons confiance. Le flot a déjà passé au pied des forts de Paris; il s'est éloigné; il est aux prises avec le roc de nos armées de l'Est. La partie décisive est engagée. L'armée de Paris y prend la part que l'histoire ne pouvait pas ne pas lui réserver. Encore un effort, la marée qui devait tout submerger sera refoulée. La France et Paris auront encore rendu ce service au monde et à la civilisation.

GABRIEL HANOTAUX.
de l'Académie française.

Dédié aux Embusqués

J'ai vu, l'autre jour, un blessé. Dans un des récents combats, il était, avec ses camarades, dissimulé derrière une tranchée, attendant impatiemment l'heure de l'assaut. Autour d'eux, sur eux pleuvaient les balles des mitrailleuses, les shrapnells des obus. Mon ami est atteint assez grièvement, pansé avec zèle et avec intelligence sur le champ de bataille, évacué sur les hôpitaux de l'arrière, et enfin devenu l'hôte de notre région. Le brave garçon ne décolère pas. « Croyez-vous ? Je ne les ai pas vus ! Et ils m'ont blessé ! Je veux guérir vite pour aller les voir. Ah ! quand je les aurai au bout de mon fusil ou près de ma baïonnette... »

Je pourrais citer bien d'autres anecdotes édifiantes. Un instituteur, père de famille, ayant trois enfants, très myope, est classé dans l'armée auxiliaire. Employé dès la mobilisation comme secrétaire du commandant d'armes dans une ville voisine. Peu de travail. Il enrage. « Je veux me battre ! » Il intrigue ! Oui ! Cet homme qui jamais au cours de sa carrière n'a demandé une faveur administrative réclame instamment celle d'être appelé dans une formation active. Elle lui est heureusement accordée. Il va partir rejoindre ceux qui là-bas s'exposent aux balles allemandes. — « Et vos enfants mon cher ami ? » — « J'espère, si je meurs, que la République ne les oubliera pas. »

Et c'est ainsi partout ! Dans mon courrier de ce matin, je trouve une lettre d'un artilleur réserviste en service dans un des forts de la côte. « Ne pouvez-vous pas me faire affecter à un des forts de l'Est ou de Paris ? Là du moins j'aurais conscience de servir ma patrie ! »

Voilà les vrais fils de France ! C'est sur eux que doivent se reposer nos regards avec confiance, avec affection, avec admiration.

A ceux de mes concitoyens qui se plaignent avec une légitime amertume de voir tant d'embusqués se pavaner dans une gloriole stérile et dangereuse, je réponds : « Ayez confiance dans l'énergie de M. Millerand pour réprimer les abus constatés. Mais aussi usez de cette noble vengeance. Soufflez les embusqués de l'exemple de tant de braves gens qui mettent pour s'exposer aux coups de l'ennemi autant d'énergie, d'habileté, d'obstination qu'ils en mettent, eux, pour se soustraire à tout danger. »

CHARLES CHAUMET.

Le Moral de la Population londonienne

On télégraphie de Londres aux « Débats » : « Le moral de la population londonienne est excellent. La vie normale continue, les théâtres sont ouverts, les cinémas font toujours de bonnes affaires, et les music-halls attirent la foule tous les soirs. Il y a des troupes en tournée dans les provinces.

Les Contrats d'Assurances

L'« Officiel » publie le décret suivant :

« Le Président de la République française,

» Sur le rapport du ministre du travail et de la prévoyance sociale et du ministre des finances;

» Vu la loi du 11 juillet et le décret du 10 août suivant;

» Vu l'avis de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations en date du 29 août 1914;

» Le Conseil d'Etat entendu,

» Décrète :

» Article premier. Pour tous les contrats d'assurance nouveaux ou à renouveler qui comportent le paiement d'un capital au décès et qui garantiront le risque de guerre, il est demandé par la Caisse nationale d'assurance en cas de décès, à compter de la publication du présent décret, et jusqu'à la cessation des hostilités, une surprime basée sur le capital assuré et dont le taux est le suivant :

» 10 % de ce capital pour les assurés faisant partie de l'armée active ou de la réserve de l'armée active;

» 7 ½ % pour les assurés faisant partie de l'armée territoriale ou de la réserve de l'armée territoriale;

» 5 % pour les citoyens qui, n'appartenant à aucune des catégories précédentes, sont mobilisés;

» Pendant la même durée, le risque de guerre est exclu des contrats nouveaux ou renouvelés souscrits sans le paiement de la surprime susvisée.

» Art. 2. Trois mois après la cessation des hostilités et pour chaque catégorie d'assurances, la Caisse nationale procédera, s'il y a lieu, au partage entre les titulaires d'une police de guerre ou leurs ayants droit, proportionnellement au montant du capital assuré, de l'excédent du montant des surprimes encaissées sur celui des sinistres payés.

» Art. 3. Le ministre du travail et de la prévoyance sociale et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au « Journal officiel » de la République française et inséré au « Bulletin des Lois ».

» Fait à Bordeaux, le 7 septembre 1914.

» R. POINCARE.

» Par le Président de la République :

» Le ministre du travail et de la prévoyance sociale,

BIENVENU-MARTIN;

» Le ministre des finances,

» RIBOT. »

CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin à dix heures, sous la présidence de M. Poincaré.

Les ministres des affaires étrangères et de la guerre ont tenu le conseil au courant des questions diplomatiques et militaires.

Allocations aux Familles des Militaires sous les Drapeaux

Le ministre des finances a fait connaître qu'il a donné des ordres pour que, en attendant une refonte des dispositions réglementaires, les allocations aux familles des militaires sous les drapeaux soient payées dans toute la France sur la simple présentation du certificat d'admission délivré par les autorités locales de leur résidence habituelle.

En 1870-71

Après le Quatre Septembre

En somme, les hommes courageux qui prenaient le gouvernail en main le 4 septembre, arrivaient lorsque le navire était déjà à demi brisé, le mât coupé en deux, la coque faisant eau de toutes parts. Plus d'armée, plus d'officiers, nos soldats jetés au gouffre; un seul espoir, Bazaine, mais Bazaine bloqué, et par sa faute, affaibli déjà, enfermé dans Metz. Quelles ressources ? Aucune.

Il faut lire dans l'ouvrage concluant de Jules Simon : « les Souvenirs du 4 Septembre », en quel état les serviteurs fugitifs de Napoléon III laissaient la pauvre France. Les remparts de Paris étaient à peine armés; l'armée de la Loire, dont parlaient les ministres bonapartistes, était une chimère. Les nouveaux gouvernants acceptèrent avec vaillance la situation.

Rappelons leurs noms. Le gouvernement était ainsi composé : Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Rochefort, Jules Simon.

A ce gouvernement de « Défense nationale » il manquait un chef militaire. Le général Trochu fut choisi pour prendre la présidence et commander la place de Paris.

Le gouvernement composait en même temps son ministère comme suit :

Affaires trangères, Jules Favre; intérieur, Gambetta; guerre, général Le Flô; marine, amiral Fourichon, justice, Crémieux; finances, Ernest Picard; instruction publique et cultes, Jules Simon; travaux publics, Dorian; agriculture et commerce, Magnin.

Le gouvernement de la Défense avait choisi pour vice-président Jules Favre; pour secrétaire, Jules Ferry. A titre de secrétaires adjoints, il appelait en même temps à lui André Lavertujon, Hérold, Dréo et Emile Durier.

Dans sa proclamation à l'armée, notons les passages suivants : « ... Soldats, en acceptant le pouvoir dans la crise formidable que nous traversons, nous n'avons pas fait œuvre de parti... Nous ne sommes pas au pouvoir, mais au combat... Nous ne sommes pas le gouvernement d'un parti, nous sommes le gouvernement de la Défense nationale... »

Une des proclamations qui en ces journées enfiévrées produisit le plus d'effet sur le peuple de Paris fut celle de M. de Kératry, nommé préfet de police. M. de Kératry, député du Finistère, était un ancien capitaine d'une contre-guérilla dans la guerre du Mexique. Il avait pris pour secrétaire général un jeune avocat, ex-rédacteur à la « Marseillaise » d'Henri Rochefort, M. Antonin Dubost, actuellement président du Sénat.

A la mairie de Paris siégeait un homme que le parti républicain avait appris à honorer, le vieux et digne frère de François Arago, l'oncle d'Emmanuel Arago, membre du gouvernement; nous avons nommé Etienne Arago, dont la probité, le désintéressement et les convictions solides étaient respectés de tous.

Bientôt le gouvernement prenait des décrets divers : le Corps législatif était dissous, le Sénat aboli. Quatre hommes, MM. Valentin, Engelhard, Floquet et Clémenceau, avaient suffi à disperser le Sénat. La fabrication, le commerce et la vente des armes étaient déclarés absolument libres.

En province, la République était accueillie avec confiance et enthousiasme. Marseille l'acclamait avec effervescence, mais sans troubles profonds.

Le 5 septembre, Victor Hugo rentrait en France. Il avait écrit qu'il serait le dernier proscrit de Décembre 1851 à demeurer sur la terre d'exil.

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

Avec le grand poète, c'étaient Edgar Quinet, Ledru-Rollin, Marc Dufraisse, Louis Blanc qui rentraient également d'exil.

Le 6 septembre, le ministre de l'intérieur nomme une commission chargée de réunir, classer et préparer la publication des papiers et correspondance de la famille impériale. Le préfet de police en était président; le vice-président était M. André Lavertujon, rédacteur en chef de la « Gironde », qui vient de décéder ces jours-ci.

Le palais des Tuileries, préservé de toute atteinte dans la journée du 4, était, lorsque la commission des papiers, pénétrant dans le appartements, entra en fonctions, dans l'état où l'avait laissé l'empereur partant pour Metz, et l'impératrice fuyant sur Maubeuge. On pouvait en quelque sorte reconstituer, par les mille objets épars, les meubles et les tableaux, la vie intime des souverains déchus.

La curiosité inquiète et chimérique de Napoléon se lisait dans chaque projet impraticable soumis à son examen, et qu'il approfondissait gravement, tandis qu'il négligeait les questions vraiment palpitantes et les études vraiment utiles.

Par exemple, un travail destiné à l'éclairer sur l'état des forces militaires de la Confédération du Nord avait été absolument dédaigné, regardé d'un œil indifférent, tandis que mainte rêverie sur des modèles nouveaux de bonnières, sur des médailles romaines, sur des projets romanesques, comme l'annexion de la Belgique, étaient examinés, dépouillés avec soin et annotés. Et pourtant le travail de M. de Stoffel, attaché militaire français à Berlin, disant à l'empereur : « Prenez garde ! », l'avertissait que l'ennemi qu'il voulait combattre pouvait disposer de plus d'un million d'hommes. La chose avait paru de peu d'importance au rêveur couronné.

Quant à l'impératrice Eugénie, ses appartements livraient aussi le secret des extravagances et des contradictions de son intelligence. Dans la bibliothèque, les œuvres de Proudhon, qu'elle avait la prétention de lire, et qu'elle ne comprenait pas, coudoyaient les romans badins ou les ouvrages mystiques. Tout était à la fois ultra-mondain et ultra-clérical autour d'elle. Des os de saints, des reliques s'étalaient sur les murs où voltigeaient des amours. Des médaillons, dans le goût de Boucher, montraient des bustes de femmes, et à dix pas de là se pliait et se repliait, comme un paravent, un confessionnal blanc à ornements dorés.

Dix jours après la révolution du 4 septembre, le général Trochu passait la revue des mobiles et de la garde nationale parisienne.

Cependant, les Prussiens avançaient. Le 11 septembre, ils étaient à La Fère. Ils arrivaient presque en même temps à Château-Thierry. Le 11, ils se présentaient devant Soissons, sommant la ville de se rendre, et le commandant de place répondait qu'il se ferait plutôt sauter. Le 12, des uhlans arrivaient à Provins. L'invasion grossissait.

Le 14, les chemins de fer de l'Est et du Nord suspendaient leur service au départ de Paris. Le 15, un train de voyageurs était pris par les Prussiens à son arrivée à Senlis. On pouvait maintenant compter les heures qui séparaient Paris de l'investissement. Le gouvernement ne pouvait sans danger rester dans la ville assiégée. Il préféra se scinder en deux. Il délégua à Tours deux de ses membres les moins actifs, Crémieux et Glais-Bizoin; Clément Laurier les escortait, représentant le ministre de l'intérieur. Le gouvernement gardait ainsi ses forces vives à Paris.

Et le 17 septembre, un détachement prussien passait la Seine à Choisy-le-Roi. Le 18, c'étaient des colonnes plus nombreuses qui la traversaient à Villeneuve-Saint-Georges.

Les Allemands arrivaient par trois côtés à la fois devant la capitale et coupaient partout les réseaux de chemins de fer.

Le 19, Paris avait toutes ses communications télégraphiques coupées. Plus de lettres, plus de dépêches, plus de nouvelles. Voilà Paris supprimé du reste du monde. La grande ville était investie.

Tués à l'Ennemi

LE COLONEL LAMOLLE

Paris, 8 septembre. — Le colonel Pierre Lamolle, commandant le 142e d'infanterie à Lodève, a été tué à l'ennemi le 18 août.

Le vaillant officier était né à Sournia (Pyrénées-Orientales), le 4 avril 1856. Sorti de Saint-Cyr à vingt ans, il servit aux tirailleurs algériens et à la légion étrangère, prit part à la répression de la grande insurrection oranaise de 1881-1882 et fit les premières et dures campagnes du Tonkin; il fut blessé en décembre 1883 à la prise de Son-Tay, sous l'amiral Courbet. Enfin, il a fait l'expédition du Dahomey, à la tête d'une compagnie d'infanterie légère d'Afrique.

Rentré en France en 1894, après dix-huit années consécutives de campagne, chef de bataillon l'année suivante, lieutenant-colonel en 1906, il fut nommé colonel le 27 mars 1911 au 142e. Il était officier de la Légion d'honneur et comptait dix-sept campagnes et une blessure.

LE LIEUTENANT-COLONEL CASTELNAU

Le lieutenant-colonel Castelnau, du 46e d'artillerie, au camp de Châlons, a été tué à l'ennemi dans un des récents combats livrés sur la frontière de l'Est.

Le colonel Castelnau, né en 1859, sortait du rang.

Mouvements de Troupes en Italie

Chiasso, 7 septembre. — Dans la région de Chiasso, les trains de marchandises ont cessé de fonctionner depuis le 6 septembre, en raison des mouvements de troupes.

Les Allemands évacuent Radom

Pétrograd, 7 septembre. — Les Allemands ont évacué subitement Radom, ville de la Pologne russe, sur la Uleczna.

La Situation

Les derniers communiqués officiels ont annoncé qu'une action générale était engagée sur la ligne Nanteuil-le-Haudoin-Meaux-Sézanne-Vitry-le-François-Verdun. Les lignes françaises et allemandes s'étendent donc depuis la frontière, et dans une direction à peu près perpendiculaire à celle-ci, jusqu'aux environs de Paris. La position de l'armée française semble très forte. Nos troupes, appuyées à leur droite sur la forteresse de Verdun, à leur gauche sur le grand camp retranché de Paris, n'ont plus à redouter ce mouvement tournant tenté par les Allemands à notre aile gauche depuis la bataille de Charleroi, et si inutilement d'ailleurs. Il semble au contraire que, cette fois, les Allemands sont attaqués à l'une de leurs ailes. Il résulte en effet des communiqués publiés depuis deux jours que des troupes appartenant à la défense avancée de Paris opèrent avec succès dans la région de Nanteuil-le-Haudoin de l'ennemi. Sur tout le reste du front, notre armée a gagné du terrain ou conservé ses positions. Au nord, l'armée d'Anvers est toujours menaçante pour les communications de l'ennemi. Dans l'ensemble, la situation est donc nettement favorable aux forces alliées.

Pendant que les troupes franco-anglaises contiennent le gros des armées allemandes, les Russes continuent à remporter de brillants succès. Rappelons qu'ils avaient à lutter contre trois armées, l'une allemande, occupait la Prusse orientale; la seconde, comprenant plusieurs corps austro-hongrois et avec lesquels devaient opérer des troupes allemandes venant de Posnanie, avait pénétré dans le royaume de Pologne et abordé les troupes russes sur la ligne Lublin-Chelm (ou Kholm); la troisième, autrichienne également, devait défendre la Galicie. On sait que l'armée de Prusse orientale a été mise en déroute dès le début de la guerre et que celle de Galicie a été complètement détruite. Celle de Pologne vient d'être battue à son tour. Son offensive a été arrêtée, et les Russes, attaquant à leur tour, ont contraint leurs adversaires à battre en retraite après avoir abandonné des hommes, des canons, du matériel de guerre. La poursuite énergique des Russes ne tardera pas à transformer cette retraite en débâcle. Ce sera la ruine complète de la puissance militaire de l'Autriche, et l'Allemagne devra alors lutter seule contre les trois formidables puissances qu'elle s'était flattée de vaincre avec l'appui de la monarchie des Habsbourg.

La Résistance de l'Autriche est désormais brisée

Pétrograd, 6 septembre. — Dans les milieux officiels on confirme l'exactitude de la nouvelle que 4 corps autrichiens ont été écrasés entre Lublin et Kholm.

C'est donc au total près de 11 corps d'armée autrichiens qui sont actuellement hors de combat.

Toutes les régions conquises en Galicie forment aujourd'hui un gouvernement général russe.

D'autre part, toujours d'après les milieux officiels, la garnison de Kœnigsberg, qui avait tenté une sortie, a été presque anéantie par les troupes du général Rennenkampf. Tous les survivants sont prisonniers. Les prisonniers racontent qu'ils arrivaient des bords du Rhin.

Les très importants succès remportés par les Russes au cours des derniers huit jours leur permettent d'opérer désormais du côté où ils voudront.

Dans les milieux diplomatiques russes et étrangers on pense qu'avant quinze jours François-Joseph aura demandé la paix. C'est le seul moyen qui lui reste d'éviter la désagrégation complète de son empire. Que pourront alors les Allemands aspirés par la France, pendant que 1 million 600,000 Russes envahiront leur pays ?

Belges dans les Armées russes

Pétrograd, 8 septembre. — A la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements russe et belge, les conscrits belges de la classe 1914, ainsi que les réservistes sont autorisés à s'enrôler dans l'armée russe.

Le Combat sur la Marne

Paris, 8 septembre. — Le « New-York Herald » annonce que dans la banlieue est on a entendu hier tonner le canon dans le lointain. Un témoin a raconté ainsi à un collaborateur du « Herald » la défense victorieuse du passage de la Marne. Les Allemands s'étaient fortement retranchés, mais leur infanterie a dû plier sous le choc de l'assaut enragé des troupes françaises. Les batteries allemandes sont cachées dans un bois qui domine la position, mais des batteries françaises placées non loin sur l'autre rive de la Marne ripostent vaillamment dès que la voix des batteries ennemies s'est fait entendre. Les Allemands doivent reculer vers l'est, cependant que la cavalerie française se groupe sur leurs derrières. Un pont de bateaux que des pontonniers allemands établissaient sur la Marne est ensuite détruit par notre artillerie.

Un Général français blessé

Paris, 7 septembre. — Le général Lamy, commandant la 5e brigade de cuirassiers de Lyon, a été blessé dans un des combats du mois dernier.

Il a été transporté à l'hôpital de X... Son état, aujourd'hui, n'inspire aucune inquiétude.

Les Allemands auraient évacué Lunéville

Nancy, 6 septembre. — Le bruit courait à Nancy que Lunéville avait été évacué à cette date par les troupes allemandes. Ce qui paraît certain, c'est qu'ils ont dû abandonner les hauteurs des environs.

Un Colonel redevenu Simple Soldat

Carcassonne, 7 septembre. — Sac au dos, fusil sur l'épaule, le lieutenant-colonel en retraite Royal, qui, malgré ses soixante-dix ans, s'est engagé pour la guerre à son ancien régiment, a traversé notre ville hier soir dimanche, à six heures, comme guide de section de tête de sa compagnie. Les Carcassonnais ont salué de vigoureux applaudissements ce vaillant soldat sur la capote duquel brillaient la croix d'officier de la Légion d'honneur et la médaille militaire.

La Prise d'un Drapeau allemand

Nous avons annoncé qu'au cours d'un combat très violent engagé le 27 août entre une division française et un corps allemand, les soldats Broussard et Turcot, du 137e d'infanterie, ont enlevé le drapeau du 28e régiment d'infanterie allemand. En récompense de ce brillant fait d'armes, on sait que le Président de la République a décoré de la Légion d'honneur le drapeau du 137e régiment d'infanterie.

En même temps, les soldats de 2e classe Broussard, de la 4e compagnie du 137e, et Turcot, de la 5e compagnie, ont reçu la médaille militaire. Le décret leur conférant cette haute récompense est ainsi libellé : « Ont, au cours du combat du 27 août 1914, pris le drapeau du 28e régiment d'infanterie allemand. »

La Situation en Autriche et en Allemagne

Le « Daily Mail » nous communique la dépêche suivante :

Londres, 7 septembre. — **Notre correspondant de Milan télégraphie que d'après des nouvelles reçues de Bucarest, les troupes russes ont envahi la Bukovine et occupé Czernowitz sans rencontrer de résistance. Les réfugiés arrivent en foule à Vienne. On craint des émeutes de sans-travail.**

Notre correspondant de Copenhague télégraphie que l'Allemagne souffre énormément. L'industrie est paralysée. Herr Lederer, de la « Vossische Zeitung », déclare que la guerre a ruiné l'industrie allemande. Les tentatives pour parer à la crise par des liquidations n'ont fait qu'empirer les choses. Cet arrêt dans l'activité économique montre que l'industrie et la production allemande reposaient sur des bases factices. Le nombre des sans-travail, même parmi les femmes, augmente. Pour la première fois, la détresse économique de l'Allemagne est révélée.

COMMUNIQUES OFFICIELS

(Du 8 Septembre, 15 Heures)

I. — *A l'aile gauche, les armées alliées, y compris les éléments de la défense avancée de Paris, sont en progression continue depuis les rives de l'Ourcq jusque dans la région de Montmirail. L'ennemi se replie dans la direction de la Marne, entre Meaux et Sézanne. Les troupes franco-anglaises ont fait de nombreux prisonniers, dont un bataillon d'infanterie, une compagnie de mitrailleuses et de nombreux caissons.*

II. — *A notre centre, de violents combats se sont livrés entre Fère-Champenoise, Vitry-le-François et la pointe sud de l'Argonne. Nous n'avons été refoulés nulle part, et l'ennemi a perdu du terrain aux abords de Vitry-le-François, où un mouvement de repli de sa part a été nettement constaté.*

III. — *A notre droite, une division allemande a attaqué sur l'axe Château-Salins-Nancy, mais elle a été repoussée au nord de la forêt de Champenoux. D'autre part, plus à l'Est, nos troupes ont repris la crête de Saint-Mandray et le col des Journaux.*

Pas de modification à la situation en Alsace.

THÉATRE D'OPÉRATIONS AUSTRO-RUSSE

En Galicie, l'offensive russe contre les Autrichiens se continue avec succès.

Malgré ses tourelles à coupoles cuirassées et ses trois lignes de fortifications, Nicoldiew, au sud de Lemberg, a été pris par l'armée russe, qui y a capturé 40 canons et une grande quantité de munitions. Les Autrichiens se retirent, abandonnant un nombre considérable de canons, de trains et de prisonniers. La cavalerie russe est déjà sur les crêtes des Carpathes.

La seconde armée autrichienne opérant dans la région de Lublin a été fortement éprouvée à l'ouest de Krasnostow. Un régiment d'infanterie, le 45e, s'est rendu en entier.

La Tenue des Soldats dans les Villes de Garnison

Le ministre de la guerre a adressé à MM. les Généraux commandant les régions de corps d'armée une circulaire pour faire cesser immédiatement le laisser-aller qui a été constaté dans la tenue et la discipline d'un grand nombre de garnisons. Il rappelle les autorités militaires à la stricte observation des prescriptions du réglement du 25 août 1913 sur le service intérieur des corps de troupe, et les mettant en garde contre l'abus de certaines autorisations ou permissions, il ajoute :

Il faut que tout militaire sache bien qu'il ne s'appartient plus, mais qu'il doit au pays tout ses instants.

L'Affectation au Service armé des Hommes du Service auxiliaire

Le ministre a donné l'ordre d'affecter au service armé les hommes du service auxiliaire dont l'âge et la santé permettent ce changement d'affectation.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

COMMUNIQUES OFFICIELS

du 8 septembre (23 h. 30)

SUR L'AILE GAUCHE

I. — *A l'aile gauche les Allemands ayant franchi dans leur mouvement de retraite le Petit-Morin, se sont livrés en vue de protéger leurs communications à de violentes et infructueuses attaques contre celles de nos forces qui occupent la rive droite de l'Ourcq. Nos alliés anglais poursuivent leur offensive dans la direction de la Marne.*

Sur les plateaux au nord de Sézanne, nos troupes progressent bien que péniblement.

AU CENTRE ET A DROITE

II. — *A notre centre, violents combats avec alternatives d'avance et de recul partiel.*

A notre aile droite, situation bonne en avant de Nancy et dans les Vosges.

M. MILLERAND VISITE LES DEPOTS

Le ministre de la guerre, accompagné du commandant Duval, a visité mardi les dépôts du 57e d'infanterie et du 15e dragons à Libourne. Il a examiné les conditions dans lesquelles étaient casernés, équipés et instruits les militaires de la réserve et de l'armée territoriale faisant partie de ces dépôts. Il s'est rendu ensuite dans les hôpitaux temporaires où il a vu les blessés revenant du front.

LA DEFENSE DU MAROC

Dès le début de la mobilisation, le Commissaire résident général de France au Maroc a offert au Gouvernement l'envoi en France de toutes celles de ses troupes qui n'étaient pas absolument indispensables à la sécurité des régions occupées.

Il répondait d'ailleurs au désir de ces belles troupes, qui, bien que menant depuis quatre mois une rude campagne dans la région de Taza et celle de Zaian, réclamaient ardemment leur participation aux opérations de France.

C'est ainsi que la plus grande partie des meilleures unités du Maroc ont été appelées à concourir à la défense du pays.

Ce prélèvement considérable sur les troupes d'occupation du Maroc n'a été possible que par l'envoi de France d'un certain nombre d'unités territoriales.

Le Général Lyautey a affecté ces bataillons à la garde des principales villes du Maroc où leur présence rassure la population européenne et où leur belle tenue produit sur les indigènes la meilleure impression.

D'autre part, les citoyens français résidant au Maroc, liés ou non par des obligations militaires, ont répondu avec un élan patriotique à l'appel du Commissaire résident général.

Ils forment déjà au Maroc occidental trois bataillons de réservistes, un de territoriaux et une compagnie de vétérans.

Eux aussi participent efficacement à la défense du Maroc et rendent disponibles des troupes régulières pour venir combattre sur la frontière.

L'Offensive russe

En Pologne et en Galicie

Pétrograd, 8 septembre. — *L'armée russe en Pologne continue sa marche en avant pour rejeter derrière les frontières de la Galicie ce qu'il demeure sur son territoire de forces autrichiennes enfoncées et détruites complètement sur le centre dans la région de Lemberg et sur leur aile droite, vers Halicz. Les armées de François-Joseph se maintenant sur leur aile gauche, sont contraintes à la retraite; retraite menacée continuellement par l'offensive russe débordant de tous les côtés.*

Quant à la division allemande, qui marchait au secours des Autrichiens et qui fut attaquée sur la rive gauche de la Vistule, elle a dû, comme on l'a vu, évacuer Radom. (Radom, au-dessus de Kielce, est assez avant en Pologne.) La présence des Allemands en ce lieu n'a rien pour surprendre, puisque c'est derrière la Vistule et à l'abri des forteresses qui en défendent l'accès, que les Russes ont opéré leur concentration. Ils avaient pendant ce temps laissé à peu près libre aux ennemis l'accès de la Pologne antérieure sur la rive gauche du fleuve.

Le déblaiement commence seulement maintenant et paraît marcher assez vite, d'autant qu'Allemands et Autrichiens ont à défendre aussi leurs propres frontières.

Comment les Belges ont noyé la Grosse Artillerie allemande

Anvers, 5 septembre (source anglaise, retardée dans la transmission). — **D'importantes

A l' « Officiel »

L'ETAT DE GUERRE EN FRANCE

Par décret de M. le Président de la République en date du 8 septembre, rendu sur le rapport de M. le Ministre de la guerre :

« Sont déclarées en état de guerre les circonscriptions territoriales formant les 9e, 12e 13e, 14e, 15e, 16e, 17e et 18e régions de corps d'armée, ainsi que les subdivisions de Nantes, Ancenis, La Roche-sur-Yon, Fontenay et Vannes, de la 11e région ».

Dans son rapport, M. le Ministre de la guerre explique que cette mesure, déjà prise pour les circonscriptions territoriales formant le gouvernement militaire de Paris, les 1re, 2e, 3e, 5e, 6e, 7e, 8e, 10e, 20e et 21e régions de corps d'armée, ainsi que les subdivisions de région de Brest, Quimper et Lorient « a pour effet, en vertu des dispositions combinées des articles 69 et 156 du Code de justice militaire d'une part, d'étendre aux conseils de guerre des dites circonscriptions territoriales les règles de compétence établies pour les conseils de guerre, aux armées; d'autre part de simplifier et d'accélérer la procédure et de permettre notamment que l'accusé soit traduit devant le conseil, directement et sans instruction préalable. »

Par le nouveau décret, « les règles de fonctionnement de la justice militaire se trouveront ainsi, à cet égard, unifiées dans l'ensemble de la France. »

LE PERSONNEL DES P. T. T.

Par décret de M. le Président de la République, l'article 10 du décret du 3 juin 902, portant réorganisation du service de la télégraphie militaire est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 10. Le personnel non mobilisé de l'administration des postes et télégraphes qui réside sur le territoire compris dans la zone des opérations est soumis à l'autorité directe du commandant en chef.

» Les membres de ce personnel sont assimilés aux militaires et jouissent de tous les droits des beligérants; ils sont soumis aux lois et règlements qui régissent l'armée. Ils portent des insignes apparents. »

PROMOTIONS

Sont nommés au grade de général de division les généraux de brigade : Deligny, Alby, Blazer, Dumas, Le Gros, de la section de réserve.

Au grade de général de brigade, le colonel Baratier.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BAYONNE

Par décret de M. le Président de la République, le nombre des membres de la Chambre de commerce de Bayonne est porté de douze à quinze.

Ce que disent les Journaux

Paris, 8 septembre. — La presse, aujourd'hui, se montre nettement optimiste. Elle voit dans le communiqué officiel de cette nuit, à travers la sobriété voulue de son texte, la satisfaction que donne une bonne journée d'efforts à la fois heureux et utiles.

« Certes, il ne nous est pas permis de pénétrer les plans de l'état-major, et nous n'y prétendons pas, dit le **Journal**. Notre seul désir serait de faire comprendre au public le jeu des forces en présence, par un exposé qui se limitera à un rappel des faits antérieurs et déjà connus, précités, par l'examen de la carte.

» On sait que l'armée envahissante avait roulé du nord au sud depuis Charleroi, avec l'évidente intention d'atteindre la vallée de l'Oise. Des chocs successifs survenus à La Fère, puis à Compiègne, eurent sans doute pour effet de la faire dévier de sa ligne. C'est alors qu'elle s'infléchit vers Meaux et tenta de s'établir sur la ligne de Coulommiers, La Ferté-sous-Jouarre et La Ferté-Gaucher; mais là encore elle devait rencontrer son adversaire constamment présent. Notre front d'armée, qui s'étend sans rupture de contact depuis Meaux jusqu'à Verdun, a commencé hier soir son mouvement de pesée sur l'armée allemande aventurée sur les rives de la Marne et du Grand-Morin, et c'est ce premier mouvement qui, sans que nous en connaissions les détails, a été récompensé par le succès. L'ennemi a reculé. On nous a dit à plusieurs reprises que le général Joffre disposait de forces intactes. Il nous est permis de penser que les Allemands, sans cesse harcelés par les nôtres, et éloignés de leurs bases, ne sont peut-être plus aussi favorisés. »

Le général Cherfils, écrivant dans l'**Echo de Paris**, constate que le généralissime place Paris et son armée mobile sur le flanc occidental des colonnes allemandes. Celles-ci, tout-à-fait obliquer depuis Compiègne dans la direction du Sud-Est, ont des marches difiches à exécuter. Les colonnes allemandes sont obligées de s'orienter dans la direction où notre généralissime les entraîne. Lorsque ce résultat sera acquis, il est possible d'espérer que l'armée mobile de Paris attaquera le rideau allemand laissé au nord du camp retranché. Ce rideau déchiré, rompu, rejeté en désordre, l'armée mobile de Paris pourrait alors être libre d'intervenir sur les derrières des Allemands et de faire courir à leurs communications, puis à leur retraite un danger sérieux.

» En résumé, conclut le général Cherfils, l'impression se dégage que la bataille qui se prépare se livrera sur un terrain choisi par le généralissime et dans des conditions très supérieures à celles où l'aurait mis l'obligation d'accepter la bataille sur la Marne. L'espérance grandit avec le temps, qui nous assure le choix de l'heure. »

Le **Gaulois** considère que, quand une armée d'envahissement, qui la veille était à Chelles, se trouve rejetée d'abord à La Ferté-sous-Jouarre, puis le lendemain refoulée au delà de Coulommiers, on est en droit d'éprouver un grand soulagement et de se sentir affermir dans la confiance :

« Quels sont les généraux qui ont exécuté ces mouvements heureux? dit M. Arthur Meyer. Nous ne demandons pas leurs noms. Nous nous bornons à leur envoyer à tous le tribut de notre reconnaissance et de notre admiration.

» Il est entendu que la guerre d'aujourd'hui est une anonyme. Nous empruntons leurs méthodes aux Japonais : rien de mieux, si elles nous donnent comme à eux la victoire. Réjouissons-nous donc, mais avec toute la mesure, toute la réserve que comporte la situation. Paris peut prendre de l'air. Il ne se sent plus étouffé par l'approche du soldat poméranien. Le cercle s'est considérablement élargi. Oui, mais bien des épreuves nous restent encore à subir avant que nous ayons chassé l'envahisseur du sol sacré de la patrie; nous y parviendrons, si nous savons montrer le plus beau des courages : la patience! Nous avons déjà hier obtenu un beau succès; peut-être aujourd'hui, peut-être demain ce sera la grande victoire. Patience! »

Combattant pour leur propre cause, dit le **Petit Journal**, les nations de la Triple Entente se sont trouvées du même coup les champions incontestés du droit des peuples, de la justice et de la liberté :

« Dans les deux hémisphères, à l'heure actuelle, personne ne s'y trompe. L'Italie a refusé de s'associer à un acte de piraterie internationale. Un seul gouvernement paraît pencher vers l'Allemagne. Si la Turquie écoute les imprudents conseillers, la liquidation générale comprendra celle des trois empires contempteurs et oppresseurs des peuples : Allemagne, Autriche-Hongrie et Empire ottoman, car il faut le redire, la guerre ne se terminera pas autrement que par l'écrasement de l'agresseur. En un acte solennel, la Grande-Bretagne, la France et la Russie viennent de lier définitivement leur cause. Elles se sont engagées à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre. Quoi qu'il arrive, elles demeureront solidaires. Prochaine ou tardive, la victoire finale demeura à la Sainte-Alliance. »

Le **Figaro** constate que le plan allemand est écrit sur la carte. L'armée allemande recommence chez nous son opération de Sambre-et-Meuse, une violente poussée en avant vers le centre et un grand mouvement débordant de son aile marchante, son aile droite :

« Dès le lendemain des grandes batailles de Belgique, ce plan allemand est apparu dans une telle clarté que le seul doute qui nous pouvait assaillir venait de ce qu'il était trop évident. Si cette immense bataille de Belgique, où il n'y eut à proprement parler ni vainqueurs ni vaincus, puisque l'armée allemande arrêta notre offensive et que les armées alliées firent échec à son mouvement tournant, si cette bataille [illegible] it été pour nous une défaite, comme l'avait été autrefois Waterloo pour Napoléon, ou pour la Prusse Iéna, l'investissement de Paris aurait pu être l'objectif immédiat de l'ennemi. Nous avons agi, nous avons pris nos dispositions comme si tel avait été le dessein des Allemands, et nous avons bien fait, parce que surtout à la guerre il ne faut, dans la limite du possible, rien laisser au hasard, et qu'il n'y a peut-être pas de plus grande faute militaire que de supposer l'adversaire incapable d'une faute qui, du seul fait de cette imprévoyance, pourrait être couronnée par le succès.

» Mais nous avons agi aussi, et l'état-major allemand n'a pas tardé à s'en apercevoir, comme s'il nous avait été démontré avec l'évidence d'une vérité mathématique que le plan était d'essayer d'abord d'annihiler de quelque façon nos armées demeurées intactes du nord-est et de l'est, non pas d'investir Paris, mais d'entourer le gros de ces armées ou de le refouler vers la Bourgogne. Les Allemands avaient annoncé qu'un mois après leur entrée en campagne ils seraient à Paris et que nos armées n'existeraient plus. Ils ne sont pas à Paris, et leurs armées qui s'épuisent savent ce que valent les nôtres et celles de nos alliés. »

Faits Divers

Collision de Trains près de Château-Gontier

HUIT MORTS. — TREIZE BLESSES

Deux trains venant du Pas-de-Calais et se dirigeant vers la Dordogne se sont tamponnés près de la gare de Gennes-Longuefuye. Le premier était arrêté avant la bifurcation des lignes de Laval et des Sables, lorsque le deuxième vint se jeter sur lui. Deux wagons ont été complètement brisés, et de dessous leurs décombres on a retiré huit morts et treize blessés. Parmi les morts se trouvent deux frères et deux de leurs beaux-frères. Les blessés ont été ramenés en automobile à l'hôpital de Château-Gontier.

BORDEAUX

Comme nous l'avons annoncé, notre confrère le *Matin* éditera quotidiennement une édition de Bordeaux et de la région qui paraîtra pour la première fois le jeudi 10 septembre.

Paris et le Gouvernement

La commission constituée pour l'administration provisoire de Paris, et qui se compose, avec le général Galiéni, des préfets de la Seine et de police, du président du Conseil municipal et du président du Conseil général, a délégué à Bordeaux M. Deville, ancien président du Conseil municipal, et M. Aurol, vice-président du Conseil général, pour établir le contact permanent avec le gouvernement, et traiter avec lui les questions déjà engagées et celles qui peuvent survenir selon la suite des événements.

Les délégués investis de cette mission délicate et importante sont arrivés hier et ont été reçus par le président du conseil, qui les a présentés à plusieurs de ses collègues. Tous se sont déclarés très heureux d'assurer les liens continus entre Paris et le gouvernement.

Chemins de Fer de l'Etat

L'administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de faire connaître au public qu'en vue d'améliorer les relations entre Rennes, Nantes, La Rochelle, Saintes et Bordeaux d'une part, et entre Bordeaux et Royan d'autre part, les mesures suivantes seront appliquées à partir du 10 septembre 1914 :

1. Entre Nantes et Bordeaux (création d'un express de nuit) :

Aller : Nantes-Etat, départ 23 h. 45; Bordeaux-Saint-Jean, arrivée 8 h. 11.

Retour : Bordeaux-St-Jean, départ 21 h. 9; Nantes-Etat, arrivée 5 h. 23.

2. Entre Bordeaux et Royan (création d'un rapide permettant d'aller passer la journée à Royan) :

Aller : Bordeaux-Etat, départ 8 heur. 36; Royan, arrivée 10 h. 38.

Retour : Royan, départ 18 h. 7; Bordeaux-Etat, arrivée 20 h. 10.

Ces trains pourront toutefois être supprimés si les besoins de l'autorité militaire l'exigent. Les voyageurs n'y seront d'ailleurs admis que dans la limite des places disponibles.

Pour les heures de passage aux gares intermédiaires, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

L'administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur également de faire connaître au public qu'elle mettra en circulation à partir du jeudi 10 septembre 1914 :

1. Un train tramway (aller et retour) entre Saint-Mariens et Bordeaux-Etat :

Aller : Saint-Mariens, départ 6 h. 3; Bordeaux-Etat, arrivée 7 h. 30.

Retour : Bordeaux-Etat, départ 19 h. 17; Saint-Mariens, arrivée 20 h. 50.

2. Trois trains tramways (aller et retour) entre Bordeaux-Etat et Saint-André-de-Cubzac :

Aller : Bordeaux-Etat, départs 7 h. 52, 10 h. 57, 16 h. 17; Saint-André-de-Cubzac, arrivées 8 h. 40, 11 h. 52, 17 h. 5.

Retour : Saint-André-de-Cubzac, départs 9 h. 35, 13 h. 15, 17 h. 55; Bordeaux-Etat, arrivées 10 h. 30, 14 h. 10, 18 h. 50.

En outre, un nouveau train omnibus sera également mis en marche entre Saint-Mariens-Saint-Yzan et Bordeaux-Saint-Jean :

Aller : Saint-Mariens, départ 4 h. 52; Bordeaux-Saint-Jean, arrivée 6 h. 11.

Retour : Bordeaux-Saint-Jean, départ 11 h. 36; Saint-Mariens, arrivée 12 h. 50.

Les Œuvres des Réfugiés à Bordeaux

Elles s'en vont, ballottées le long de nos rues, encadrées d'agents ainsi que des condamnés de forçats, ces foules dolentes de réfugiés au corps meurtri, à l'âme absente, et dont les yeux hagards semblent encore agrandis par des visions d'incendies et de meurtres.

Les lourds paniers brisent les bras des fillettes, les pauvres paquets de hardes leur battent le dos. — Et les mères n'en peuvent plus de porter leurs enfants sur les bras, depuis tant d'heures et depuis si loin...

Après les Belges sont venus ceux de Mézières et de Sedan, puis les paysans champenois à la haute stature. Voici même de pauvres vieilles qui arrivent de Meaux et qui ont fait le même voyage en 1870. Tisserands aux barbes fauves, ouvriers agricoles aux bras musclés, tous se confondent dans le même désarroi de misère, dans la même épouvante de fuite.

Rien n'avait été prévu ici tout d'abord pour les recevoir, mais déjà les initiatives intelligentes et les inépuisables ressources de charité de notre ville ont fait merveille.

Sous la haute direction de M. Liégaux, adjoint au maire, qui concentre et coordonne l'ensemble des services, M. Lespinasse a créé dans notre police municipale toute une organisation qui permet de recevoir les réfugiés et de les assister dans des conditions les plus satisfaisantes sitôt qu'on est avisé de leur arrivée.

Le bateau-soupe « Osiris » du quai de Paludate, qui donnait déjà des repas aux indigents et aux mères nourrices, a été requis spécialement pour l'alimentation des réfugiés, et fonctionne à cette fin d'une façon continue. Pour le couchage, 350 lits ont été aménagés à la caserne de passage de la rue Belleville en dehors de l'installation militaire. Enfin, des autos et des omnibus du Midi transportent aussi souvent qu'on le peut (car la Croix-Rouge a besoin d'un grand nombre de véhicules) les femmes, les enfants et les malades de l'un à l'autre de ces établissements.

Voilà le principe, et il est utile que tout le monde sache où les réfugiés peuvent trouver de quoi s'alimenter et s'abriter, afin que, lorsqu'on rencontre un de ces tristes cortèges en quête de renseignements on ne le laisse pas s'épuiser en vaines recherches et en douloureuses randonnées à travers la ville. Sitôt remis et sustentés, les réfugiés doivent être évacués le plus tôt possible, le séjour dans les grandes villes présentant pour eux certains inconvénients. Dans ce but, le bureau de la police municipale est en relations constantes avec toutes les préfectures, sous-préfectures et mairies du Sud-Ouest, afin de chercher à la fois des séjours possibles et des emplois acceptables.

A côté de l'œuvre officielle, un comité de femmes de cœur, dont on ne saurait trop louer le beau geste, s'est spontanément créé à la caserne de passage de la rue Belleville. Les dames de la haute société, les femmes du peuple ont toutes le même but, qu'elles poursuivent avec le même dévouement : assister les misères individuelles un peu oubliées par l'œuvre administrative, secourir et soigner les enfants, et compléter par tous les moyens l'assistance communale.

Elles apportent du lait pour les petits, qu'elles soignent et qu'elles lavent. Elles recueillent des oboles en argent, en nature, en vêtements. Et comme le bateau-soupe ne peut suffire à tout, de leurs propres deniers elles ont loué un local au numéro 115 de la rue Belleville, ont acheté un fourneau, où trois femmes belges payées par elles font la cuisine.

Les dames du comité vont au marché tous les matins, achètent des vivres, et les marchandes leur donnent pour rien, très généreusement, une foule de provisions : poissons, légumes fruits, qu'on met en œuvre dans un dépôt. On le voit, toutes les classes sociales font preuve d'un même élan pour secourir ces malheureux.

Le matériel (fourchettes, verres, assiettes, couteaux) est apporté par les dames du comité. Tous les repas sont servis à la caserne de passage, en plein air quand il fait beau, et quand il pleut, dans l'écurie, éclairée par des chandelles fichées dans des bouteilles. Les dames servent elles-mêmes, et lavent la vaisselle avec une charmante bonne grâce.

Cette œuvre alimentaire accessoire est importante et permet d'assurer chaque repas à 120 personnes environ en trois services.

Les ressources principales sont les quêtes à la porte de la caserne, où on a accroché à la grille un casque colonial qui reçoit les oboles. Dimanche dernier, on n'a pas recueilli moins de 175 fr. en gros sous. Les ouvrières de la manufacture de tabacs, qui ont un excellent cœur, ne passent jamais sans donner quelque chose. Quelques paroisses également quêtent pour cette œuvre, notamment Sainte-Eulalie.

Tous les dons peuvent être adressés à la caserne de passage et à M. Liégaux, à la mairie.

C'est à toutes les femmes, à toutes les mères que nous faisons appel. L'œuvre, qui peut venir au secours de tant d'infortunes individuelles, où l'affection et la tendresse de tant de dames et de jeunes filles fait un peu oublier aux réfugiés leur misère, mérite qu'on l'encourage. Dans les hôpitaux, il y a déjà encombrement de bonnes volontés. Les femmes de dévouement que compte notre ville doivent songer que le soin des blessés n'est pas la seule œuvre qui les sollicite, et que pour ceux et pour celles dont le foyer a disparu, il y a la famille à refaire.

Une Œuvre utile

L'Office départemental du Travail

C'est avec un zèle inlassable et fécond que les services administratifs compétents secondent la tâche glorieuse de nos vaillantes armées. Mais tandis que diverses organisations, les yeux tournés vers la frontière, travaillent à la défense nationale, il en est dont le but tend à assurer la vie économique du pays.

Parmi ces dernières, il est équitable de placer en bon rang l'Office départemental du travail annexé à la préfecture de la Gironde, et dont la direction a été confiée à notre dévoué confrère M. Dalat.

Cet office a ses bureaux installés dans la salle des audiences du conseil de préfecture (entrée par la rue Esprit-des-Lois). Des personnalités bien connues à Bordeaux, M. Montagné entre autres, sont venues spontanément offrir leur concours gratuit à M. Dalat, et grâce à cette collaboration le fonctionnement de ce service temporaire est parfait.

L'Office a pour mission de servir d'intermédiaire, à titre gracieux bien entendu, entre les ouvriers et employés de toutes sortes momentanément sans travail ni ressources, et les chefs de maisons ou employeurs qui recherchent de la main-d'œuvre.

Ce trait d'union entre l'offre et la demande étend ses bienfaits à tout le département, sauf en ce qui concerne Libourne, qui possède pour son compte une organisation semblable.

Ceux qui veulent du Travail.

Depuis la création de l'Œuvre, c'est-à-dire quelques semaines après l'ouverture des hostilités, quatre mille offres ont été faites par des employés ou ouvriers sans travail.

Si l'on compte que sur ce chiffre un nombre important de chefs de famille sont venus proposer leurs services pour eux, leurs femmes et parfois leurs enfants, il n'est pas exagéré de tabler sur huit à dix mille individus en quête de travail.

Bien entendu, les ouvriers ayant une spécialité, les ajusteurs-mécaniciens, tourneurs sur métaux, tonneliers, électriciens, typographes, laboureurs, ouvriers agricoles ont pu être employés assez rapidement. Quelques-uns notamment ont été envoyés à Tarbes.

L'Office compte ainsi à l'heure actuelle trois cents ouvriers de métiers divers placés par ses soins.

Les moins favorisés sont les employés de commerce congédiés pour la durée de la guerre. Les transactions commerciales étant généralement amoindries en ce moment, il est difficile d'utiliser leurs concours. Ils sont à peu près cinq cents ayant donné leurs noms à l'Office du travail. A quel emploi pourra-t-on les destiner?

D'autre part, une seconde difficulté surgit. Certains ne veulent pas quitter Bordeaux. Des boulangers, par exemple, ont été demandés par des communes environnantes. Très peu ont accepté, et il est à remarquer que ce sont surtout les célibataires qui ont refusé de partir.

Notons, au sujet des boulangers, que le sursis de 45 jours qui leur a été accordé ne sera vraisemblablement pas prolongé. Il y aura donc peut-être à bref délai des vacances dans ce corps d'état.

Avec les vendanges prochaines, l'Office espère pouvoir donner de l'ouvrage à de nombreux ouvriers.

Ceux qui demandent des Travailleurs.

En outre des demandes spontanées des employeurs, la préfecture a prié les maires du département (sauf Libourne) de l'informer des emplois divers vacants dans leurs communes Sur 430 maires questionnés, 299 ont répondu; les 299 communes ont réclamé pour les travaux des vendanges 5,336 hommes, 5.003 femmes, 1,937 enfants. Quelques-unes sans faire de distinction, ont demandé 675 hommes, femmes ou enfants. D'autres 2,528 femmes ou enfants.

Les mairies de plus, ont besoin de 719 chevaux, 84 bœufs, 2 charrettes et 49,616 futailles. Notons, en outre, que les employeurs recommandent expressément de ne leur envoyer ni Allemands ni Autrichiens prisonniers ou internés. Par contre, ils feront le meilleur accueil aux familles belges.

Telles sont, dans les grandes lignes, les résultats obtenus par les collaborateurs de l'Office départemental du travail, dont la besogne absorbante et complexe exige un dévouement digne d'être mis en lumière et amplement loué.

Avis aux Fonctionnaires

MM. les fonctionnaires et membres des divers corps constitués arrivés à Bordeaux pour y séjourner, sont invités à faire parvenir leur adresse à M. le commissaire central (Permanence de police, 39, rue Bouffard), qui en fera dresser un état destiné à être tenu à la disposition des intéressés.

Eglise anglicane de Bordeaux

A la suite d'un service spécial d'intercession pour les victimes de la guerre célébré en l'église anglicane le dimanche 6 septembre, une quête qui a été faite en faveur de la Société française de secours aux blessés militaires s'est élevée à la somme de 800 fr.

La Distribution postale à Bordeaux

Les Courriers entre Bordeaux et Paris

M. Thomson, ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, a donné des ordres pour l'amélioration immédiate du service de la distribution postale dans la ville de Bordeaux.

Dorénavant, trois distributions auront lieu chaque jour, à 7 h., 10 h. et 15 h. 30 aussi bien les dimanches et jours fériés que les jours ouvrables.

Les correspondances venant de Paris pourront être comprises dans la première distribution lorsqu'elles auront été expédiées la veille au matin par le train de 11 h. 23 (gare de Paris-Montparnasse); elles entreront dans la deuxième distribution lorsqu'elles auront été expédiées la veille, par le train de 15 h. 4 (gare de Paris-Austerlitz).

En sens inverse, les correspondances de Bordeaux pour Paris seront comprises dans la distribution de 9 heures à Paris lorsqu'elles seront déposées assez tôt pour bénéficier des dernières levées de 11 heures et 13 h. 30 à la recette principale, et de 11 h. 40 et 13 h. 36 à la boîte de la gare Bordeaux-Saint-Jean. Elles seront distribuées à Paris dans l'après-midi si elles sont déposées avant 12 h. 30 à la recette principale et 19 h. 40 à la gare Saint-Jean.

Manufacture des Tabacs de Bordeaux

La Régie vient de lancer dans le public des « bondons », paquets de cigarettes et coffrets de cigares portant une vignette tricolore avec l'inscription : « Vive la France! »

C'est un plaisir de voir l'entrain avec lequel les ouvrières de la Manufacture des tabacs collent sur les paquets de cigarettes, dont le prix n'est pas augmenté, les petites vignettes tricolores.

A chaque vignette collée, nous dit une ouvrière, ce cri me monte du cœur aux lèvres. « Nous voudrions tant qu'on achète beaucoup de nos paquets; c'est de l'argent pour l'Etat, et l'argent, ça sert pour des fusils, des munitions, des secours pour les blessés! »

Nous sommes convaincu que le public fera bon accueil à cette patriotique innovation.

Un Don de 10,000 francs

M. le Maire de Bordeaux a reçu de MM. de Rothschild frères, la lettre suivante :

« Bordeaux, le 6 septembre 1914, 16, et 18, rue du Palais-Gallien.

» Monsieur le Maire,

» Nous avons l'honneur de vous remettre sous ce pli, une somme de 10,000 fr. (dix mille francs) en un chèque sur la Banque de France.

» Nous vous prions de bien vouloir affecter le montant de cette somme, soit à des secours aux familles les plus nécessiteuses de votre ville, soit à des attributions, dont nous vous laissons le soin de déterminer les montants respectifs, aux différentes œuvres qui se sont constituées à Bordeaux pour venir en aide aux blessés militaires, ou aux familles des mobilisés.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre distinguée considération.

» De ROTHSCHILD Frères. »

Les Réfugiés

Le nommé Beigneur (Achille), de Laigneville (Oise), évacué à La Réole, demande des nouvelles de sa femme et de ses deux filles qu'il a laissées à Chantilly, le 2 courant.

Mme Antoine Lavallart, ayant quitté Amiens à l'approche de l'ennemi, s'est réfugiée, avec ses enfants, au château de By, par Bégadan (Gironde). Sans nouvelles de son mari depuis lors, elle tient à lui indiquer le lieu de son refuge et à savoir, d'autre part, ce qu'il est lui-même devenu. Prière d'adresser tous renseignements au château de By.

Anglo-Américan-Club-Bordeaux

On nous informe que l'Anglo American Club de Bordeaux a versé 250 fr. sur les fonds du Club à la Société française de secours aux blessés militaires.

Consulat d'Italie

Le consul d'Italie à la résidence de Bordeaux prévient les intéressés que, par décret du 1er septembre du ministère de l'intérieur, l'entrée du royaume sera interdite aux étrangers qui ne seront pas munis d'un passeport régulier visé par les autorités consulaires italiennes.

Pétition des Marchands de Journaux

M. le général Oudard, commandant la 18e région, a reçu d'un grand nombre de vendeurs et de vendeuses de journaux de Bordeaux une pétition exposant leur douloureuse situation et sollicitant l'autorisation de crier dans les rues les titres de ces journaux.

L'autorité militaire locale ne peut faire droit à ces doléances, cette mesure d'ordre général ayant été prise par le ministère de la guerre.

Chemins de Fer économiques

Dans le but de favoriser les relations entre Bordeaux et la station balnéaire de Lacanau-Océan la Société générale des Chemins de fer économiques mettra en circulation, à titre d'essai, **les jeudis et les dimanches**, à dater du jeudi 10 septembre 1914, des trains supplémentaires à marche accélérée :

Départ de Bordeaux-Saint-Louis à 9 h. 1.
Arrivée à Lacanau-Océan à 10 h. 41.
Départ de Lacanau-Océan à 20 h. 45.
Arrivée à Bordeaux-Saint-Louis à 22 h. 34.

AVIS AUX ÉTRANGERS

Service rapide **Teinture et Nettoyage ROUCHON.** Tél. 15-10; 15, r. Benatte; 25, r. Fondaudège; 66, r. N.-Dame; 63, c. d'Alsace; 67, r. Ste-Cather.; 6, r. Berry; 64, c. St-Jean.

Société de Gymnastique de Bordeaux-Longchamps

Le conseil d'administration fait connaître que les divers cours (exercices physiques, militaires, tir réduit), interrompus pendant la période de mobilisation, ont repris depuis le 1er sepembre.

Il informe les jeunes gens désirant se préparer au service militaire, et plus particulièrement ceux de la classe 1915, qu'ils peuvent dès maintenant se faire inscrire au gymnase de Longchamps, 26, rue Maubourguet.

Des séances particulières, réservées à ceux qui ne peuvent assister aux cours du soir, ont lieu dans la journée.

S'adresser à M. J. Labadie, professeur en chef.

Compagnie générale d'Eclairage

A la demande du personnel, la Compagnie générale d'éclairage a décidé d'organiser des séances de vaccinations gratuites pour tous les agents de la Compagnie, leurs femmes et leurs enfants.

Il est inutile d'insister sur l'utilité qu'il y a en ce moment à se faire vacciner. C'est d'ailleurs une mesure d'hygiène qui est imposée par les autorités.

Les séances de vaccination auront lieu aux jours et heures suivants :

Usine de la Bastide, les vendredi 11 et samedi 12 courant, de 6 heures à 7 heures du soir.

Usine de Bacalan, les lundi 14 et mardi 15 courant, de 6 heures à 7 heures du soir.

Service centraux, services électriques, services extérieurs, les mercredi 16 et jeudi 17 courant, de 6 heures à 7 heures du soir, rue de Condé.

Pour les allumeurs, les jours et heures seront fixés ultérieurement.

Toutes les personnes à vacciner sont priées de se munir de deux mouchoirs ou de deux morceaux de linge bien propres.

Les familles des agents mobilisés ont naturellement droit à la vaccination.

Chronique du Département

Bruges

POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE. — On nous prie d'insérer :

« Sur l'initiative de M. Laplace, conseiller municipal de la commune de Bruges, il a été formé un comité de secours aux victimes de la guerre.

» Ce comité a pour but de venir en aide à la population nécessiteuse du quartier Boutaut en louant à des riches réfugiés des appartements confortables, et par ce moyen, mettre à la disposition des réfugiés sans ressources des locaux convenables.

» Le comité a déjà organisé des soupes populaires et distribué des bons de pain à des indigents du quartier.

Pour les demandes de logements et les offres, s'adresser chez M. Laplace, salle J. Jamès, allée de Boutaut.

Caudéran

SOUSCRIPTION. — On nous prie d'insérer l'appel suivant :

Un comité ayant pour but la défense des intérêts du quartier Sacré-Cœur de Caudéran (périmètre compris Hermitage, Baharaque) vient provisoirement de se former.

Il est ainsi composé : M. R. Tarquin, président; M. Sebire, vice-président; M. Cazaubon, trésorier; M. Romberg, archiviste.

Une assemblée générale sera très incessamment appelée à arrêter les statuts et à constituer le bureau définitif. Mais, en attendant, le comité provisoire, pénétré des obligations patriotiques que la situation actuelle impose à tous les Français, a cru devoir se mettre à la disposition de l'administration municipale pour prêter son concours dévoué au comité de Secours de guerre, dont la noble tâche est connue de tous.

La mission qui nous est confiée est, pour l'instant, celle de recueillir dans notre quartier les souscriptions de tous les patriotes aisés. La misère est grande, le travail manque, et nombreuses sont les familles dans l'indigence depuis les hostilités.

Il appartient à tous ceux qui peuvent contribuer au grand devoir de solidarité nationale de s'associer, chacun suivant ses moyens, à l'œuvre éminemment philanthropique du comité de secours.

Nous sommes certains que notre appel sera entendu, et que partout nos délégués-quêteurs recevront le meilleur accueil.

Chacun d'eux sera muni d'une liste officielle portant la signature du maire et le cachet de la mairie. C'est donc en toute confiance que les versements peuvent leur être faits.

Au nom des malheureux, merci d'avance à tous les donateurs.

Pour nos Blessés.

Nous ne saurions trop remercier Mme et M. Charpentier, de Facture, d'avoir créé dans leur habitation, près de la gare, pour nos blessés, un buffet dans lequel toutes les familles du pays, suivant leur situation, apportent chaque jour des quantités de comestibles, de fruits et de liquides qui sont distribués à nos valeureux troupiers à leur passage dans notre gare.

Cette heureuse initiative, due à la famille Charpentier, devrait être suivie par beaucoup de pays traversés par nos soldats blessés, qui de ce fait trouvent en même temps que des paroles d'encouragement un réconfort qui les soulage.

En adressant nos remerciements à la famille Charpentier, nous remercions aussi les dames de Facture-Biganos de leur dévouement, et tous les habitants de leur offrande quotidienne pour nos soldats blessés.

Facture-Biganos

POUR NOS BLESSES. — La gare de Facture a été pourvue d'une buvette gratuite pour nos blessés. Toute la population a rivalisé des plus louables efforts pour donner à ceux qui ont combattu pour la France des rafraîchissements, des cordiaux, des friandises.

Dans un seul jour, les blessés ramenés par trois trains entiers se sont vu servir toutes les boissons que réclamait leur état.

On voudrait pouvoir citer à la reconnaissance des autorités et des soldats, les généreux donateurs, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, du plus pauvre jusqu'au plus riche, mais la liste en serait trop longue, et on pourrait commettre les plus involontaires et les plus regrettables oublis.

Merci à tous pour les blessés! Merci à M. le Chef de gare, qui, dans les limites compatibles avec ses responsabilités et les exigences actuelles du service, nous a facilité la tâche et accueilli avec la plus grande affabilité tous ceux qui ont participé à ces distributions.

Saint-Estèphe

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se tiendra à la mairie le jeudi 10 septembre, de dix heures à quinze heures. Il fait un pressant appel au patriotisme des contribuables qui n'ont pas encore acquitté leurs impôts pour qu'ils veuillent bien se libérer ce jour-là.

Nos soldats supportent courageusement les fatigues d'une guerre comme l'histoire n'en a jamais connu. Il importe au suprême degré que les défenseurs de la patrie ne manquent de rien, et cette condition ne peut être remplie que si l'Etat a sa disposition l'argent que chaque citoyen doit lui verser.

Plus que jamais, le paiement de l'impôt est un devoir sacré. Les contribuables de la perception de Pauillac et ceux de Saint-Estèphe en particulier sauront remplir ce devoir.

Soulac-sur-Mer

Note du Syndicat d'Initiative.

Beaucoup de familes du nord de la France abandonnant à regret leurs foyers et nombre de Parisiens quittant Paris, hésitent, en débarquant à Bordeaux, sur le choix à faire d'une résidence où pouvoir passer les longues journées d'attente qui vont précéder la délivrance attendue.

Par sa situation sur l'Océan, sa plage magnifique, sa forêt de pins maritimes aux senteurs balsamiques, Soulac-sur-Mer, à la fois station estivale et hivernale, est tout indiqué, et les étrangers qui l'auront choisi comme résidence y trouveront, en même temps qu'un accueil sympathique, un climat bienfaisant.

Pour renseignements, s'adresser au Syndicat d'initiative de Soulac-sur-Mer.

Blaye

PRISONNIERS DE GUERRE. — Dimanche, par le train de six heures et demie du soir, est arrivé à Blaye, un convoi de cinquante-deux prisonniers allemands, qui, après avoir été débarqués, ont été internés dans la citadelle.

Dans l'après-midi, cette nouvelle s'était répandue dans la ville et les communes environnantes, et une foule de plus de mille personnes, placée sur les Cônes et sur l'allée de la Gare, attendait impatiemment l'arrivée des prisonniers; l'autorité militaire, pour éviter la manifestation hostile qui s'était produite lors de l'arrivée du dernier convoi de prisonniers, décida que les prisonniers ne seraient débarqués que lorsque tout le public aurait évacué les abords de la gare.

L'autorité militaire voyant que la foule n'évacuait pas les abords de la gare se décida enfin à faire descendre du train les prisonniers qui gagnèrent la citadelle entre les rangs d'un détachement de soldats français, baïonnette au canon, salués par une bordée de coups de sifflets et de cris hostiles.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Lundi matin ont eu lieu les obsèques du jeune soldat Antoine Nebout, originaire de Houffignac (Dordogne), décédé à l'hôpital de notre ville des suites de blessures reçues sur le théâtre des opérations.

A l'issue de la cérémonie religieuse, célébrée dans la petite chapelle de l'hôpital, le cortège, précédé de tout le clergé de notre ville et d'une délégation de la section des Vétérans des armées de terre et de mer, drapeau en tête, avec une palme, s'est dirigé vers la gare d'où la dépouille mortelle était dirigée vers le pays natal du héros obscur.

Un piquet d'honneur du 139e territorial rendait les honneurs à ce jeune soldat, dont le cercueil était recouvert du drapeau tricolore et de nombreuses couronnes offertes par la ville et par souscriptions; les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lacarrière, sous-préfet; Chasseloup, conseiller général et maire de Blaye; le commandant d'armes, et M. Febvre, président de la section des Vétérans des armées de terre et de mer; plus de quatre cents personnes formaient le cortège.

A la gare, M. Chasseloup, en des termes émus et qui produisirent sur la nombreuse assistance, une violente émotion, adressa un suprême adieu à ce petit soldat mort pour la patrie, et qui allait dormir son dernier sommeil auprès des siens.

Puisse cette manifestation apporter aux parents du jeune Nebout une légère consolation au chagrin qui les entoure.

Sainte-Foy-la-Grande

Réfugiés français.

Les sept employés de la Compagnie des Chemins de fer du Nord dont les noms suivent : Julien Vasseur, Félix Gosse, René Jamin, René Villain, Georges Lecomte, Léon Denghin et Théodore Sauret, sont arrivés à Sainte-Foy-la-Grande samedi 5 courant. Ils n'ont aucune nouvelle de leurs familles. Ces dernières, sûrement à leur recherche, les trouveront à Sainte-Foy.

Les réclamer chez M. Dunogin, courtier en vins, qui les a retenus pour vendanger aux environs de la ville.

VETERANS. — Le conseil d'administration de la 102e section des Vétérans des armées de terre et de